

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 novembre 2022.

Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, DELMAS Jean, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: CHALMETON Hervé, ROBERT Joseph

ABSENTS représentés avec procuration: DEVAUD Thomas par BASTIDE Nathalie, LAURAIRE Franck par ROUQUET Colette

Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

**OBJET: Vente terrain Montruffet - M. CHALMETON Hervé
2022_60**

Madame la Maire,

PRESENTE la demande M. CHALMETON Hervé par courrier en date du 05 novembre 2022 qui souhaite acheter une partie du domaine public entre les parcelles 663 et 473 section G au village du Montruffet;

La superficie d'environ 170 m² fait partie du domaine public.

VU la précédente délibération qui prend acte du déclassement de cette partie de domaine public;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE de vendre cette portion du terrain d'environ 170 m² au prix de 15€ le m² à M. Hervé CHALMETON .

La superficie exacte sera définie par le géomètre ;

INDIQUE que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de M. CHALMETON Hervé ;

CHARGE la SCP DELHAL/BONHOMME-ROMIEU de rédiger l'acte de vente;

AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente ;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification



La Maire,
Colette ROUQUET.

